

Grâce aux efforts déployés par l'Alliance pour favoriser le dialogue avec les pays membres du Pacte de Varsovie, surtout au moyen des MBFR et de la CSCE, le Canada aide à faire progresser le contrôle des armes et le désarmement, à diminuer les tensions régionales et donc à améliorer la paix et la sécurité internationales. Le Canada poursuit activement des négociations importantes avec l'Alliance, surtout en ce qui concerne les questions de contrôle des armements et du désarmement, ce qui lui permet non seulement d'accroître sa sécurité nationale et la paix internationale, mais également de renforcer sa souveraineté et son identité, car ces consultations lui donnent une voix égale lors des discussions impliquant toutes les principales puissances occidentales, à l'exception d'une, ce qui l'aide également à établir un équilibre dans nos relations bilatérales avec les États-Unis. La participation du Canada aux plans de défense de l'OTAN, en particulier la délégation de troupes canadiennes en Europe, rehaussent l'image qu'ont nos alliés du Canada et renforcent l'identité canadienne. La participation aux programmes de l'Alliance à financement conjoint surtout celui de l'infrastructure, ainsi qu'aux efforts déployés par l'Alliance pour stimuler la coopération dans le domaine des armements, améliore les possibilités d'accès des entreprises canadiennes aux marchés du matériel de défense et du matériel connexe de l'Alliance et augmente leurs possibilités de coopération et de conclusion de marchés avec d'autres entreprises de l'Alliance, en particulier avec celles qui sont engagées dans les domaines à haute technologie.

La Délégation canadienne, avec l'appui du représentant militaire canadien, constitue le principal atout permettant au Canada de poursuivre ses objectifs au sein de l'OTAN. Pour remplir ses tâches, la Délégation emploie neuf agents des Affaires extérieures, cinq de la Défense nationale et un de Planification d'urgence Canada. Bien que les agents de la Délégation représentent le Canada à la plupart des réunions de l'OTAN, surtout à celles des principaux comités, ils sont secondés chaque année par la participation de quelque 650 hauts fonctionnaires et experts du Canada et des missions à l'étranger.

- La Délégation assure la promotion des objectifs et des intérêts du Canada au sein de l'OTAN :
 - a) en participant, au nom du Canada, à la négociation des décisions prises conjointement;
 - b) en présentant les points de vue du Canada et en expliquant ses politiques;
 - c) en analysant, influençant et rapportant les points de vue des alliés; et
 - d) en participant à l'élaboration de la politique canadienne.

